

Copie.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 28 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

SEBL
Société d'Équipement du Bassin Lorrain

Affaire suivie par Patricia DI LORETO
patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr
03 87 24 31 29

48 Place Mazelle
57045 METZ CEDEX

Objet : Dossier de déclaration

Réf : DLP/MO- ASPE – L9

P.J : Récépissé

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- La Gestion des Eaux pluviales du projet d'aménagement de la
- ZAC "Terrasses Portes des Vosges" – SARREBOURG

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau: **20/04/2017**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2017-00173**
- Dossier réalisé par : **Iris Conseil**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier et vous prie de trouver ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative ».

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de SARREBOURG où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie à : CCSMS-ZAC Terrasses de la Sarre
Terrasse Normandie - 57400 SARREBOURG

La Responsable de l'unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE POTIER



LES MOSELLES
labellisé

